

De 1875 à 1879, ingénieur de sociétés minières à Cuevas, province d'Almeria, Espagne.

De 1879 à 1887, ingénieur à la Manufacture de crayons Gilbert et C^{ie} à Givet, Ardennes, France.

De 1887 à 1932, inspecteur adjoint, inspecteur puis inspecteur général au Service de santé et de l'hygiène au Ministère de l'intérieur et au Ministère de l'Agriculture et à partir de 1922, inspecteur général honoraire au Ministère de l'intérieur et de l'hygiène. Les travaux qu'il a publiés portent (toujours d'après la même fiche individuelle) : « L'ouvrier mineur et les mines d'Espagne »; « Les mines de la Sierra Almagrera de Linares » (*Bulletin de l'Union des Ingénieurs de Louvain*, 1879, 2^e fasc.); « Le budget de l'ouvrier mineur de la Sierra Almagrera »; « Les sciences industrielles » (*Revue des questions scientifiques*); « Les denrées alimentaires, l'hygiène et les industries alimentaires, etc. » (*Bulletin des denrées alimentaires, Recueil des rapports du Conseil supérieur de l'hygiène, etc.*).

J.-B. André obtint plusieurs nominations honorifiques, par exemple : membre du Conseil d'hygiène publique de Belgique (1895); membre de l'Office central d'études contre l'alcoolisme (1921).

J.-B. André fut doyen d'âge des Ingénieurs belges et fêté en son temps par l'U. I. Lv. lors de l'anniversaire de ses 70 ans de diplôme.

Camarade de promotion du professeur A. Vierendeel, père de Léon André, directeur des Charbonnages de Bois-du-Luc, président de l'U. I. Lv., beau-père de M. Harmel, directeur de Tramways de Liège, dont le fils devint député P. S. C. de Liège et ministre.

F. Bouny.

Bulletin administratif de l'Union des Ingénieurs sortis des Écoles spéciales de Louvain, 1945, pp. 34 et 35, 1935, p. 167. — Voir aussi l'article nécrologique paru dans le *Bulletin de l'Union des Ingénieurs A. I. Lv.*, n° 3, mars 1948, p. 7.

ANDRIES (Charles-André), ingénieur et professeur, né à Malines, le 26 novembre 1821, décédé à Gand, le 8 novembre 1878.

Après d'excellentes études d'humanités au collège de sa ville natale, il suivit pendant un an les cours de la Faculté de philosophie à l'Université de Louvain.

L'année suivante, en 1838, il se présenta à l'examen d'admission à l'École du Génie civil de Gand et entra, premier de liste, à la division transitoire.

Il se maintint à la tête de sa promotion pendant toute la durée de ses études, qu'il acheva de la manière la plus brillante, en 1844.

Il fut nommé sous-ingénieur des ponts et chaussées le 29 juillet 1845, mais ne figura que peu de temps dans le cadre d'activité de cette administration.

Lauréat du concours universitaire de 1845, pour un mémoire intitulé : « Recherches sur une classe de surfaces déduites de celles du second degré », inséré dans les *Annales des Universités de Belgique*, un arrêté royal du 25 octobre 1845 le nomma professeur agrégé à la Faculté des sciences de l'Université de Gand et, dès l'année suivante, l'École spéciale du génie civil le compta au nombre de ses professeurs.

Il fut chargé de divers cours de mécanique théorique et appliquée. Ses cours étaient des modèles d'ordre et de clarté.

Un arrêté royal du 29 août 1860 lui accorda le rang de professeur ordinaire.

L'activité d'Andries ne se borna pas exclusivement au professorat. Il accepta d'entrer au Conseil communal de Gand, en 1860, pour y représenter l'opinion libérale. Il devint, en 1866 (arrêté royal du 2 mai), échevin des travaux publics, fonctions qu'il exerça jusqu'à son accession au rectorat.

Il succéda à Mathias Schaar, dans sa chaire et dans son poste d'inspecteur des Études à l'École préparatoire du génie civil et des arts et manufactures et à l'École normale des sciences.

Charles Andries fut recteur de l'Université de Gand, pour la période triennale 1867-1870. Il s'attacha, de commun accord avec son éminent collègue Emmanuel Boudin, nommé à la même époque inspecteur des études des Écoles spéciales, à faire une plus large part que par le passé aux exercices pratiques et à l'enseignement du dessin dans la formation des futurs ingénieurs.

Tout en résignant ses fonctions d'échevin des travaux publics, Andries avait conservé son siège au conseil communal. En 1877, il accepta les fonctions d'échevin de l'instruction publique, qu'il conserva jusqu'à son décès.

Les traits dominants de son caractère et de son esprit étaient l'amour du travail et la rectitude de jugement.

L'excès de travail usa les ressorts de son organisme. A l'heure où un accident vint mettre ses jours en péril, il n'opposa que peu de résistance au mal qui le frappa subitement, à l'âge de cinquante-sept ans.

R. Campus.

Notice de J.-F. Dauge, dans les *Annales des Travaux publics de Belgique*, 1880, p. 249 à 250.

ANDRIES (*Joseph-Olivier*), prêtre, homme politique et historien, né à Ruddervoorde le 23 juin 1796, mort à Bruges le 9 mars 1886. Son père était notaire et exerça les fonctions de maire. Après avoir terminé ses humanités au Petit séminaire de Roulers, il étudia pendant un an la philosophie et les lettres à l'Université de Louvain, puis il entra au séminaire de Gand.

Après un an et demi d'études il fut nommé, en 1818, professeur de sciences au nouveau collège d'Alost, et c'est seulement le 15 juin 1820 qu'il reçut l'ordination sacerdotale.

Le 23 août 1823, il fut nommé vicaire à l'église Saint-Sauveur à Bruges. Il y fit ses premières recherches historiques; en effet, il organisa en avril 1827 les fêtes commémora-

tives du septième centenaire de la mort du comte de Flandre Charles le Bon.

Quelques mois plus tard, le 17 octobre 1823, il fut nommé curé de Middelburg en Flandre. C'est là qu'il débuta dans la pratique. Il y organisa la résistance contre les mesures vexatoires du roi Guillaume et fut un des champions du pétitionnement.

Sa renommée s'étendit loin hors de sa commune, car, en 1830, il fut désigné comme délégué du district d'Eeklo au Congrès National. Il y fit de nombreux efforts pour obtenir l'annexion de la Flandre zélandaise à la Belgique.

En 1835 et 1837, Andries fut élu membre de la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Gand. En 1838, lorsque le roi Guillaume se résigna à adopter le protocole de Londres du 15 novembre 1831, qui rendait à la Hollande le Grand-Duché de Luxembourg et une partie du Limbourg, il eut le courage de faire entendre la voix de la raison, et, dans l'intérêt de la Belgique, il fut un des plus chauds partisans de l'adoption des vingt-quatre articles. Cette attitude lui suscita de nombreuses inimitiés.

Déjà quelques années auparavant, il avait dû quitter son presbytère, situé à quelques mètres de la nouvelle frontière, où il était exposé à être enlevé par les Hollandais, qui le surnommèrent « de groote muiter ». Finalement, en septembre 1836, par suite de difficultés qu'il avait eues pour faire rentrer les biens de son église, qui avaient été illégalement détournés pendant la période française, il donna sa démission de curé.

Pendant son passage au Congrès National et à la Chambre des représentants, il avait attiré l'attention du gouvernement sur les dégâts causés dans la région frontière des Flandres par l'inondation tendue par les autorités militaires hollandaises. Il fut d'abord membre de la commission provinciale pour secourir les victimes de l'inondation; mais voyant plus loin, il